

COMPTE-RENDU CSE du 29 avril 2025

Q : Nouvelle classification

La CGT a voté contre. Retrouvez notre déclaration sur notre site et vos élus passeront prochainement à votre rencontre.

Quelques points :

- Animateur d'équipe passe niveau 5
- Déplafonnement des niveaux (plus de limite de points par niveaux)
- Travail fait en collaboration entre la RH et les cadres opérationnels pour les emplois non repérés
- Les agents vont recevoir une notification sur leur emploi dans la nouvelle classification. Une procédure de recours pourra être envisagée au cas par cas.

Q : La CGT et certains agents demandent ou en est la mise en application de « ARPEGE »?

R : Aucune date n'est encore fixée. Un retour des caisses tests avec les correctifs est attendu prochainement.

Q : La CGT et certains agents demandent si le groupe de travail entre l'ELMS et la CPAM, pour la découverte mutuelle des activités, est mis en place ? (CODIR 25 février) Qui en fait partie ? Sur quels critères ? quels thèmes seront abordés ? Quelles modalités ? Quels objectifs ?

R : Un groupe de travail entre le service Communication, le service RH et le Service Médical a été formé. Un projet d'immersion est en cours pour la rentrée.

Q : Point RH

R : Mouvements en interne :

- Pauline LAURENCE intégrera le service CADS
- Aurélie CHERUBIN est nommée Responsable Comptabilité

Q : Présentation mission animateur / référent / adjoint

R : L'adjoint a les mêmes prérogatives que le Responsable de service, il peut le remplacer pendant son

absence. Son rôle premier est de faire l'interface avec les équipes et le responsable.

L'animateur sera plus sur la gestion des plannings, de la surveillance de la qualité ...

Alors que le **réfèrent technique** quant à lui doit être présent pour le travail de terrain et toujours effectuer de la production. Il sera également garant de la formation des agents.

Q : La CGT et certains agents demandent s'il y a eu beaucoup de demandes pour le projet « vis ma vie » ? il y a-t-il des services avec des contraintes liées aux activités ?

R : 32 agents ont fait une demande. Le top 4 des services : CES, FRAUDES, PRADO, RH. L'organisation est en cours pour la mise en place en tenant comptes des contraintes de chaque service. L'immersion se ferait sur une demi-journée.

Q : La CGT et certains agents s'interrogent sur la nomination des cadres adjoints ?

R : Le CODIR du 30 avril 2025 devrait annoncer ces nominations

Q : La CGT et certains agents demandent si des candidats se sont manifestés au poste de Directeur de la CPAM ?

R : Selon le Directeur, plusieurs personnes seraient intéressées par ce poste.

Q : La CGT et certains agents constatent et déplorent la lenteur d'ouverture des applicatifs au démarrage des postes. Une solution est demandée pour le pointage.

R : Le Directeur prend note des problèmes rencontrés et va faire un retour au service informatique pour trouver une solution.

Q : La CGT et certains agents demandent également le changement des écrans défectueux.

R : Le renouvellement du parc informatique est périodique, mais une remontée est faite au national.

Q : La CGT et certains agents demandent si la Direction s'est positionnée sur la possibilité d'avoir un crédit d'heure pour le don de plasma ?

R : La discussion est actuellement en cours.

Une question, une difficulté ! Contactez-nous par mail cgt.cpam-charleville@assurance-maladie.fr

[Suivez-nous également sur Facebook](#)

